

Investir malgré tout : une révolution culturelle

28/01/2015 | par [Rémi Teillet](#), [Stéphane Menu](#) | [Dossier finance](#)



Investir, c'est avant tout dans la tête. D'accord, les contraintes existent. Mais elles ne vous acculent pas autant que vous le croyez. En enlevant les œillères, en acceptant de s'endetter, en dégradant ses sacrosaints ratios financiers, on peut retrouver un peu d'air. En ces périodes difficiles, c'est indispensable.

Jürgen Priewe-fotolia

- [Pas de commentaire](#)
- [Share on facebook](#)
- [Share on twitter](#)
- [Share on google_plusone_share](#)

[Cet article fait partie du dossier :](#)

[Investir or not investir ?](#)

Une fois convaincu de la **nécessité d'investir**, ce qui n'est somme toute pas le plus difficile pour un élu local ou un cadre territorial, encore faut-il contourner les nombreuses difficultés qui se font jour en cette période troublée. Et paradoxalement, bien avant le contexte financier et les réformes permanentes, **lever les obstacles à l'investissement** passe d'abord par la lutte contre certaines mauvaises habitudes ou blocages des élus eux-mêmes.

En finir avec le « bon père de famille »

Plus encore que la crise ou le législateur, **le principal ennemi de l'investissement** est bien souvent « le bon père de famille ». Cette notion élevée, à tort, en sacro-saint principe de gestion par de nombreux exécutifs gèle les projets et réduit considérablement la politique d'équipement de nombreux territoires. Un bon maire ne doit pas être un bon père... de famille. Pour la simple et bonne raison que ce concept induit souvent des effets pervers. C'est le cas notamment du rapport à la dette. Le rapport à la dette doit être libéré d'un blocage culturel empli d'idées préconçues.

À tous les élus et cadres territoriaux qui se vantent d'avoir un endettement faible voire nul, et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit, il convient de rappeler que cet état de fait peut aussi masquer deux écueils. Cela peut traduire un **sous-investissement en équipements publics** du territoire préjudiciable à son attractivité.

Rappelons aux élus qu'un endettement faible ou nul traduit un sous-investissement en équipements publics préjudiciable à l'attractivité du territoire.

Cela peut également relever d'un non-sens économique qui consisterait, en autofinçant trop, voire intégralement, à faire porter sur les seuls contribuables d'une à deux années, le financement d'un équipement d'une espérance de vie de 25 à 50 ans.

Endettez-vous !

Que le financement soit assumé par les usagers tout au long de la vie de l'équipement apparaît sain et financièrement viable. L'outil permettant ce lissage a un nom : l'endettement. Fortement ancrée, cette aversion viscérale à l'emprunt est d'autant plus incompréhensible que les taux d'intérêt sont historiquement bas. Et que des acteurs comme **la Banque publique d'investissement** a été créée et pourvue précisément à cet effet.

Mon propos ne porte bien évidemment pas vers les acteurs publics déjà trop versés sur l'endettement excessif au point de ne plus pouvoir absorber structurellement leur dette. Dans le même esprit, il apparaît devoir être nécessaire de prendre ses distances avec une lecture trop scrupuleuse de ses propres ratios financiers. À circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. Il est évident que si l'on souhaite **soutenir l'investissement**, malgré la réduction des ressources émanant notamment de l'État, il convient d'accepter une dégradation des ratios d'endettement et d'autofinancement. Tout l'enjeu étant dans la diminution acceptable du curseur.

Témoignages :



Sandra de Pinho, DGA finances, moyens, économie à la mairie de Lille

« Nous n'avons plus augmenté les impôts locaux depuis 2001 »

« Toutes les collectivités s'attendaient à une baisse de l'aide de l'État mais pas à un tel niveau. Nous ne pouvions pas anticiper une baisse aussi importante. On parle beaucoup de baisse de la DGF mais on oublie les charges nouvelles que l'État nous impose, en matière de ressources humaines par exemple. Depuis 2008, à Lille, nous avons pris des mesures de bonne gestion et réalisé 20 Me d'économies, sur un budget d'environ 500 Me (fonctionnement et investissement). Cela nous a permis d'absorber les désengagements de l'État qui se sont élevés depuis 2008 à 20 Me. Sur les deux dernières années, ils se sont accélérés et ont représenté 10 Me et nous aurons à trouver 9 Me supplémentaires en 2015. Or, la majorité municipale souhaite encore poursuivre son effort d'investissement qui a déjà été doublé lors du précédent mandat, surtout en période de crise où il est encore plus important de rendre des services à une population qui en a besoin. Comme toutes les grandes villes, nous avons donc été obligés d'utiliser le levier de la fiscalité, ce que nous n'avons plus fait depuis 2001. La contribution de la taxe foncière augmentera de 10,5 % en 2015 ».



Leslie Magnan, secrétaire générale de l'Afigese, Association finances gestion, évaluation des collectivités territoriales

« Un recul de l'investissement de 20 % »

Une des missions incontournables des collectivités, c'est d'investir dans des équipements ou des moyens utiles au fonctionnement du service public et au développement. La baisse des dotations est clairement une remise en cause du schéma de financement de l'investissement : cette baisse représente, à l'échelle nationale, plus d'un tiers de l'épargne brute des collectivités en 2013, et 20 % environ de l'investissement. Toutefois, le lien entre baisse des dotations et baisse de l'investissement va se décliner différemment suivant les collectivités : cette évolution va sans doute confirmer des situations financières tendues où l'autofinancement était déjà insuffisant.



[Gilles Cohen](#) **Thomas Even, DGS de Croissy-sur-Seine (Yvelines)**

Les élus « ne feront plus rêver la population »

« Nous avons la chance d’être une commune en capacité d’investir. Nous correspondons au profil de la commune riche mais nous avons su aussi anticiper, notamment en restructurant les services, pour dégager quelques marges de manoeuvre. Nous entrons dans une période où les élus n’auront plus la possibilité de lancer de grands projets structurants. Une période où ils ne feront plus rêver la population. Nous ne serons que sur de la gestion et nous devons refaire de la pédagogie auprès de la population pour leur expliquer que les constructions d’équipements de proximité ne sont plus à l’ordre du jour. Par ailleurs, les autres collectivités partenaires sont elles aussi de plus en plus regardantes. Nous devons nous adapter à cette nouvelle donne. Pour une petite commune comme la nôtre (Ndlr, 3 000 habitants environ), nous sommes passés de 20 M€ de capacité d’investissement à 15 M€ ».

A FAIRE

• Faire assumer

par les usagers le coût d’un équipement tout au long de sa vie.

• Accepter

de dégrader ses ratios d’endettement et d’autofinancement.

Sommaire du dossier

1. [Investir or not investir ? : Le temps de la désillusion](#)
2. [Investir malgré tout : une révolution culturelle](#)
3. [« Nous ne pouvons pas nous arrêter d’investir »](#)
4. [Quelques idées pour continuer à investir](#)

[Article précédent](#) [Article suivant](#)



•

Rémi Teillet



•

Stéphane Menu



Journaliste